

Appel de communications



APPEL DE COMMUNICATIONS

COLLOQUE DE L'OPSQ

SEXUALITÉ, VULNÉRABILITÉS ET INÉGALITÉS SOCIALES

L'Ordre professionnel des sexologues du Québec (OPSQ) tiendra son deuxième colloque intitulé *Sexualité, vulnérabilités et inégalités sociales* les 26 et 27 octobre 2018 à l'Hôtel Château Laurier à Québec. Afin de faire de cette journée une expérience mémorable et enrichissante, le comité organisateur est actuellement à la recherche de propositions de communications. Nous invitons les professionnel(le)s et chercheur(e)s de divers domaines des relations humaines à répondre à notre appel de communications dans la mesure où cette dernière correspond à la thématique choisie cette année pour le colloque.

Thématique Le colloque 2018 sera l'occasion d'aborder les enjeux liés à la sexualité en contexte de vulnérabilité ou d'inégalités sociales. Le concept de vulnérabilité réfère à une position, un état ou une situation qui peut placer une personne à risque de subir un certain préjudice ou une situation néfaste[1]. Par exemple, l'âge, la maladie, l'infirmité, la déficience physique ou psychique et la grossesse sont généralement considérés comme des états de vulnérabilité[2]. Parallèlement, la vulnérabilité peut être exacerbée par certaines inégalités sociales[3]. Le concept d'inégalités sociales, quant à lui, représente les différences entre les individus selon l'accès qu'ils ont aux ressources (économique, politique, culturelle, sexuelle, etc.) d'une société[4]. Une personne peut se trouver en situation de vulnérabilités ou d'inégalités sociales en raison d'un de ces états ou situations, ou, encore, par une combinaison de ces états ou situations.

- Comment les contextes de vulnérabilité ou d'inégalités sociales influencent-ils la sexualité des personnes?
- Comment les personnes en contexte de vulnérabilité ou d'inégalités sociales parviennent-elles à vivre une sexualité harmonieuse et satisfaisante?
- Comment les interventions sexologiques doivent-elles s'adapter au contexte de vulnérabilité ou d'inégalités sociales?

Cette mise à jour des connaissances s'inspirant de la diversité des pratiques (sexothérapie/psychothérapie, interventions éducatives et préventives et de relation d'aide, recherche) ouvre la porte à des communications qui pourraient aborder, par exemple : personnes âgées; la diversité sexuelle et de genre; les handicaps ou déficiences physiques ou mentales; minorités ethniques, culturelles ou religieuses; pauvreté ou itinérance; trauma. Dans toutes les communications, une attention particulière doit être accordée aux pistes d'intervention.

Types de présentation

Communication orale : Les conférences offertes doivent être d'une durée de 75 à 90 minutes (à confirmer) incluant une période de questions de 15 minutes.

Communication par affiche : Les étudiant(e)s des cycles supérieurs sont invité(e)s à proposer des communications par affiche pour présenter les résultats de leur recherche. Les propositions de communication par affiche doivent présenter les contenus suivants : exposé de la problématique, de la méthodologie, des résultats de recherche, des conclusions, et des recommandations ou des pistes d'intervention.

Critères pour l'évaluation des propositions Toutes les propositions seront évaluées par le comité scientifique[5] en fonction des critères suivants :

- La pertinence (correspondance au thème)
- Les fondements scientifiques (explication des fondements ou de la réflexion à la base la communication)
- La transférabilité dans la pratique des résultats ou expériences cliniques
- La qualité, la clarté et l'originalité de la proposition
- Contenu de la communication adapté à un auditoire de sexologues ;

Note : Les soumissions de communications doivent être en français.

Note pour les propositions de communication par affiche : Les dimensions de l'affiche ne doivent pas dépasser 2,20 m horizontalement (7 pi) x 1,20 m verticalement (4 pi). Les étudiant(e)s doivent être présent(e)s durant toutes les périodes d'affichage (pauses et dîner).

Date limite pour transmettre une proposition vendredi 2 mars 2018

Directives pour la transmission d'une proposition Pour déposer une proposition, vous devez télécharger le formulaire en [cliquant ici](#).

Vous devez transmettre les renseignements suivants (les champs sont indiqués) :

- Titre de la communication ;
- Présentation du conférencier ou de la conférencière ;
- Institution ou organisation attachée à la communication, s'il y a lieu ;
- Objectifs de la communication ;
- Résumé de la communication (200 mots maximum).

Vous pourrez ensuite le faire parvenir par voie électronique à l'adresse suivante colloque@opsq.org.
Un avis d'acceptation ou de refus vous sera transmis au mois d'avril 2018.

[1] Schröder-Butterfill, E., & Marianti, R. (2006). A framework for understanding old-age vulnerabilities. *Ageing & Society*, 26(1), 9-35. [2] Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada, et Instituts de recherche en santé du Canada. (2010). Énoncé de politique des trois conseils : éthique de la recherche avec des êtres humains. Ottawa: Secrétariat interagences en éthique de la recherche. [3] Schröder-Butterfill, E., & Marianti, R. (2006). A framework for understanding old-age vulnerabilities. *Ageing & Society*, 26(1), 9-35. [4] Chatelard, S., Lagabriele, D., & Rode, A. (2012). Médecine, inégalités: un rôle à jouer. *Pratiques. Les cahiers de la médecine utopique*, (57), 78-79. [5] Le comité scientifique est composé du comité organisateur, soit six sexologues membres de

l'Ordre, représentant les trois champs d'exercice en sexologie, de même que quatre invité(e)s expert(e)s représentant divers champs d'études.
